COMMUNIQUE



Le 18 mai 2009

Groupe Eurotunnel SA (« la Société ») Cotation de 178 730 actions ordinaires

La Société annonce l'émission de 178 730 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro par action en rémunération de la fusion-absorption de TNU SA par Groupe Eurotunnel SA, cette dernière étant l'actionnaire majoritaire de TNU SA.

Il a été demandé l'admission de ces 178 730 actions ordinaires sur l'*Official List* de la *UK Listing Authority* et aux négociations sur le *London Stock Exchange*. Les opérations sur ces titres pourront avoir lieu à compter du 19 mai 2009.